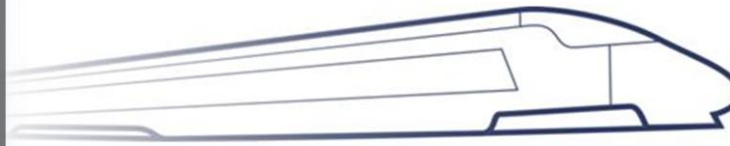
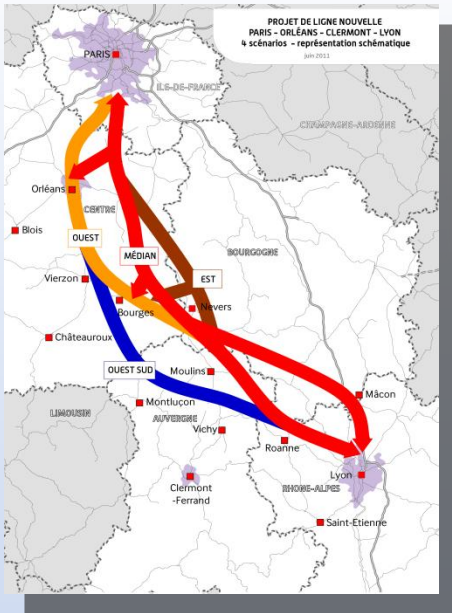




Projet de Ligne à Grande Vitesse PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON



Débat public *sur le projet de*
ligne à grande vitesse
Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon



Qu'est-ce qu'un débat public ?

➤ *L'objectif :*

- **informer** le public, **recueillir** ses avis et propositions,
- **apporter un éclairage** au maître d'ouvrage.

➤ *L'organisation :*

- la **Commission nationale du débat public (CNDP)**,
autorité administrative indépendante,
- décide d'**organiser un débat** et nomme une
Commission particulière du débat public (CPDP)
pour le préparer et l'animer

➤ *Les principes :*

- **égalité, transparence, argumentation**





Qui sont les membres de la CPDP ?

. **Michel Gaillard**, *président de la CPDP*

. **Arlette Dubois-Besnard**

. **Olivier Klein**

. **Claude Leroi**

. **Liliane Pautrot**

. **Marie-Françoise Sévrain**

. **Bruno de Trémiolles**

- *Un secrétariat général, dirigé par Frédéric Aucher, assiste la CPDP*





Comment la CPDP assure-t-elle l'information du public ?

✓ *avec des outils de communication*

- diffusion du dossier du maître d'ouvrage et de sa synthèse,
- supports d'information de la CPDP : *site Internet* www.debatpublic-lgv-pocl.org
Mode d'emploi du débat public, lettre d'information électronique, Journal du débat public, panneaux d'exposition
- édition et diffusion des « cahiers d'acteurs » rédigés par les personnes morales

✓ *par une large campagne d'information*

- presse, radio, affichage...

✓ *en partenariat avec les collectivités territoriales concernées par le projet*



Comment participer au débat ?

- ✓ **En participant aux réunions publiques**
 - sur tout le territoire concerné par le projet, ouvertes à tous
 - en posant des questions au maître d'ouvrage
 - en donnant son avis

- ✓ **En posant des questions**
 - par mail, courrier ou carte T, envoyés à la CPDP

- ✓ **En utilisant le site web de la CPDP**
 - pour poser une question (réponse dans les dix jours)
 - pour apporter une contribution au débat, en donnant son avis

- ✓ **En rédigeant un cahier d'acteurs** (pour les personnes morales)





Les réunions publiques du débat : quel contenu ?

. Les réunions générales et de proximité

→ Présentation du projet et de ses impacts au niveau local

. Les réunions thématiques

→ exemples : projet et aménagement du territoire ; impacts environnementaux ; insertion dans le réseau ferroviaire et raccordements, etc.

. Les auditions publiques

→ des acteurs institutionnels et/ou des experts présentent devant la CPDP, en public, leurs points de vue sur le projet, de façon argumentée



Le calendrier du débat public* : octobre 2011

- . **Les conférences de presse de lancement du débat** : *fin septembre 2011*
→ Clermont-Ferrand et Orléans
- . **L'ouverture du débat** : *début octobre 2011*
- . **Les réunions publiques de lancement** : *début octobre 2011*
→ Clermont-Ferrand et Orléans
- . **Les réunions publiques de proximité**
→ Vichy, Roanne, Mennecy, Moulins

* Provisoire, en attente approbation de la CNDP



Le calendrier du débat public* : **novembre 2011**

. **Les réunions publiques de proximité**

→ Bourges, Mâcon, Nevers, Châteauroux, Montluçon, Blois

. **Les réunions publiques thématiques**

→ Moulins, Orléans

grande vitesse, économie et aménagement du territoire ; financement du projet

* Provisoire, en attente approbation de la CNDP



Le calendrier du débat public* : décembre 2011

. Les réunions publiques de proximité

→ Vierzon

. Les réunions publiques thématiques

→ Villefranche-sur-Saône, Clermont-Ferrand, Bourges

raccordement au réseau lyonnais ; grande vitesse et aménagement du territoire ; impact environnemental du projet

. Les auditions publiques

→ Lyon

le fret sur le territoire du projet

***Provisoire, en attente approbation de la CNDP**



Le calendrier du débat public* : janvier 2012

- . **Les réunions publiques de proximité**

 - Saint-Etienne

- . **Les réunions publiques thématiques**

 - deux réunions en Ile-de-France dont une à Orly, Nevers
raccordement au réseau francilien ; LGV et TER

- . **Les réunions publiques de synthèse et clôture du débat : fin janvier 2012**

 - Orléans, Clermont-Ferrand

* Provisoire, en attente approbation de la CNDP



Que se passera-t-il après le débat public ?

